



YACHTING SOCIETY



 Notre site internet
AIRBUS-STAFF-ASSOCIATIONS.ORG

INFORMATIONS & ADHÉSIONS



REJOIGNEZ LA YACHTING SOCIETY



NOS ACTIVITÉS

VOILE

La section Voile vous propose :

- Des week-ends, des mini-croisières de 3 jours ou des semaines de croisière sur les côtes françaises et vers d'autres destinations exceptionnelles.
- Des activités de catamaran et dériveurs en partenariat avec le club de voile de Castelnaudary, situé sur le lac de la Ganguise.
- Des Open Day pour tous les bénéficiaires de l'AISC.

PLONGÉE

La section Plongée vous propose :

- Des sorties week-ends, long week-ends et semaines, dans divers lieux en France, Espagne (Océan & Méditerranée), Europe, etc.
- Des formations de plongée : Niveaux 1-2-3, NITROX.
- La découverte de la biologie sous-marine et des espèces sous-marine.
- Des baptêmes de plongée.

NOS BÉNÉVOLES

- PrésidentDamien BOISSAY : damien.boissay@airbus.com
- Trésorière Martine MENEGON : martine.menegon31@gmail.com
- Secrétaire Claude GENTILS : gentilsclaude20@gmail.com
- Plongée / FormationMartine MENEGON : martine.menegon31@gmail.com



REJOIGNEZ LA YACHTING SOCIETY



COMMENT ADHÉRER

Pour nous rejoindre, vous devez être:

- **Membre de l'Airbus Staff Associations (AISA) - Saison 2026 - 2027 (5€)**
- **Membre Section YACHTING - Saison 2026 - 2027 (20€)**

1ère INSCRIPTION vous devrez obligatoirement venir au bureau de l'AISA et fournir :

- Un certificat médical ou une Attestation sur l'Honneur/QS Sport selon les activités choisies
- Nos CGA (Conditions Générales d'Adhésion + Droit à l'Image) complétées, datées et signées pour chaque personne souhaitant s'inscrire (Ouvrant droit, ayant droit : conjoints, enfants majeurs et mineurs...).
- Une cotisation annuelle (AISA) de 5 € en CB + YACHTING Society de 20 € en CB par personne, non proratisé.

Les documents médicaux et CGA sont disponibles sur airbus-staff-associations.org.

RENOUVELLEMENT INSCRIPTION nous vous invitons à effectuer votre inscription à distance, sur votre compte personnel MonClub :

- Télécharger votre certificat médical ou une Attestation sur l'Honneur/QS Sport selon les activités choisies
- Régler une cotisation annuelle (AISA) de 5 € en CB + YACHTING Society de 20 € en CB par personne, non proratisé.

Les retraités AIRBUS peuvent également adhérer à l'AISA dans les mêmes conditions que les Ouvrants-droit.

Le bureau de l'AISA se trouve au bâtiment de l'AISC, nous vous accueillons les lundis, mardis et jeudis de 13h00 à 17h00 (fermé au public le mercredi et le vendredi).

Pour tout renseignement, contactez le secrétariat de l'AISA :

ACCOUNT.STAFF-ASSOCIATIONS@AISC-AIRBUS.COM

